Lachapelle-Auzac en cartes postales

Début 1900

Suite de notre article consacré aux cartes postales sur notre commune au début du XXème siècle avec trois nouvelles vues ; deux clichés de l'éditeur Briviste Bessot et Guionie et un de Lucien et Eugène Labouche, éditeurs Toulousain.

Les deux premières cartes postales représentent des vues du cours d'eau de la Borrèze au lieu dit «Nicouno» (Nicouno**t** sur les cartes d'état major) au pied de la colline derrière le village de Lamothe-Timbergues.

Sur la première, le photographe a immortalisé la cascade avec en arrière plan le moulin de Lamothe (un des cinq moulins ayant eu une activité sur la commune). Transformé en minoterie en 1962, il a cessé de fonctionner en 1995 au départ à la retraite du dernier meunier M. Léopold BLANC.

La deuxième est prise plus en aval, la maison de gauche est également un moulin qui fut utilisé dans les années 30 pour produire de l'électricité.

Ce cliché est pris depuis la voie ferrée qui relie Souillac à Saint-Denis près Martel. Mise en service le 16 juin 1889, celle ligne a vu passer son dernier train de voyageurs le 31 mai 1980 . Elle sera fermée définitivement à toute circulation le 28 mai 1989.

En contrebas, on ne retrouve le long de la route de Martel aucune activité artisanale ni industrielle, mais seulement des terres cultivables. De rares habitations sont présentes sur le coteau.

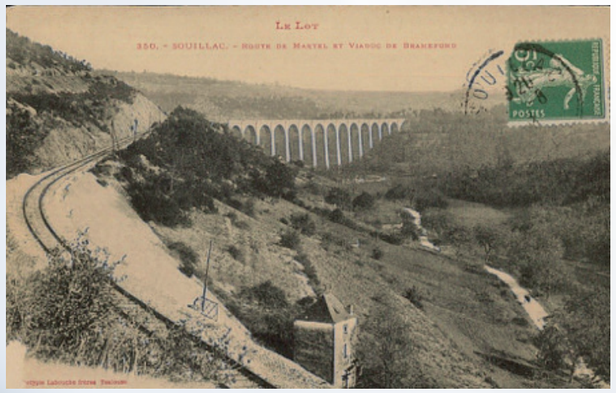

Après décembre 1903

Aujourd'hui

LACHAPELLE Info

Rédaction : J. HIRONDE BONNET, T. LEYMARIE, E. MAGNE, E. MAURY, P. SCHIEX
Réalisation & Impression ATELIER 46 - SOUILLAC

LACHAPELLE Info

Mot du maire

Pendant ce premier semestre 2021 de gros chantiers vont être réalisés sur notre commune.
Tout d'abord, la création d'une ferme photovoltaïque sur le domaine du Mas Soubrot qui va s'étendre sur 21 hectares avec quatre hectares sur Lachapelle Auzac et dix-sept hectares sur la commune de Souillac, dont les travaux viennent de débuter.
D'autre part, afin de sécuriser la voie ferrée entre le pont du Boulet et le Pas des Moles trois chantiers SNCF seront effectués de nuit (de 22 heures le soir à 6 heures du matin) pour ne pas arrêter la circulation des trains pendant la journée.
Un autre chantier concerne le changement de la conduite d'eau potable dans toute la traversée de Lamothe. Réalisé par le Syndicat des Eaux du Blagour,ce programme important doit durer six mois. La circulation des véhicules sera perturbée, ainsi que le quotidien des riverains auxquels je demande d'ores et déjà beaucoup d'indulgence.
Par ailleurs, les contraintes dues à la situation sanitaire sont toujours en vigueur compromettant totalement nos rencontres festives de Noël et du Nouvel An, ainsi que les fêtes de famille avec les enfants et petits-enfants, mais aussi le traditionnel repas des aînés de la commune et la rencontre lors des vœux de la nouvelle année. Nous regrettons tous, ces moments de convivialité partagés.
Bien que tout cela ne soit pas réjouissant, nous devons, tous, pratiquer les gestes barrières préconisés, c'est le seul moyen de nous protéger et de protéger les autres.
Malgré tout soyons optimistes, et armons nous de patience. Nos anciens diraient qu'après la pluie vient toujours le beau temps.
Tous les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous exprimer tous nos meilleurs vœux de joie de bonheur et plus que jamais de santé pour vous, pour toutes vos familles et pour toutes les personnes qui vous sont chères.
Que cette année 2021 nous amène toute la quiétude espérée par nous tous.

Bonne et heureuse année 2021
Ernest Maury

Décoration originale et locale sur le parvis de la mairie avec petit pont de bois.

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE communauté de communes

JANVIER 2021 – n° 78

Actions municipales

Les espaces verts privés du lotissement des Hauts du Soulage vont être rétrocédés pour une somme symbolique, à la commune, qui en assurera l'entretien comme tous les espaces publics.

Le projet d'aménagement du cœur de village de Lachapelle Haute est en cours d'élaboration. Différents partenaires sont associés sur ce dossier porté par les services de Cauvaldor et dont le maître d'œuvre est le cabinet Déjante. Les riverains seront consultés lors d'une réunion de présentation. Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat ; la région et le département seront également sollicités.

Le syndicat des eaux du Blagour va changer les conduites d'eau potable, route du Blagour et traversée de Lamothe jusqu'au viaduc des Aubugues. Une conduite neuve sera installée rue Saint Maur, et les compteurs individuels seront déplacés sur le domaine public, sur l'ensemble du secteur. Les travaux vont débuter mi-janvier 2021 et s'échelonneront sur six mois. Il faut s'attendre à des perturbations pendant cette période..

Des renforcements des accotements de la route du pont de l'autoroute (route de Rignac) jusqu'au croisement de Borie viennent d'être réalisés afin de sécuriser la circulation.

L'entreprise Siorat a réalisé les travaux de points à temps sur toute la voirie communale.

Informations diverses

En raison de la Covid 19 et des mesures sanitaires, le recensement de la population initialement prévu fin janvier et début février 2021 est annulé..

Une assistante maternelle agréée, Elodie Boissat vient de s'installer au 27 lotissement du Soulage. Elle possède un agrément pour quatre enfants qu'elle peut accueillir dans sa maison et dans son jardin clôturé, pour des activités en plein air. Pour tous renseignements, elle est joignable au 06 77 60 32 59.

Lot à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation. Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7 h à 21 h. Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètre dans l'année sont équipées, depuis cette année, d'un véhicule de fonction avec les couleurs de l'entreprise pour intervenir chez vous.
Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile apporte une aide à l'entretien du logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène… Les aides à domicile assurent également la livraison de repas à domicile, réalisent des travaux de jardinage et de petit bricolage
.

Pour tout renseignement s'adresser au 0805 69 69 46.

Madame Gwen Dhainaut, couturière, 12 Place de la mairie à Lamothe Timbergue, propose de profiter de ces moments historiques qui laissent un peu plus de temps pour créer, afin de participer à une exposition de tabliers de travail.
Il ne s'agit pas d'un concours mais simplement d'organiser un weekend convivial autour de ce thème, exposition pour le plaisir des yeux, pour susciter des émotions et créer des rencontres dans sa grangette aménagée ; lieu idéal pour ce genre de manifestation.

La date de cet évènement sera fixée en fonction de la suite de l'évolution de la ''bébête'' qui nous pourchasse, en mars peut-être.
Voilà, à nos machines, à nos outils pour réaliser un tablier d'adulte ou d'enfant, créer un modèle drôle, romantique, rétro, classique, kitch…
Nous avons le choix des matières, coton, lin, laine, papier, bois !, fer !...
Toutes les techniques sont permises, couture, broderie, peinture, tricot, crochet, macramé…
Nous pouvons proposer ce défi à nos enfants ou petits-enfants, même si ils sont loin (un colis est vite là)

Ce sera, peut-être, la première manifestation qui donnera suite à d'autres !

Le souhait est de pouvoir accrocher une trentaine de tabliers, alors, engageons vite, en nous inscrivant au **06 89 56 08 61.**

Photo : Soleil du Midi

Les avancées du parc solaire de Lachapelle-Auzac

Depuis la réunion publique de septembre, les travaux du parc solaire coopératif d'Enercoop Midi-Pyrénées situé au lieu-dit Champ-Grézie ont bien avancé.

Dès novembre, les équipes de Soleil du Midi, Courant Naturel et Figuié BTP ont fait avancer le chantier : terrassement, creusement des tranchées qui accueillent les câbles, pose des panneaux solaires… Le parc photovoltaïque produira 300 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 250 personnes (hors chauffage). Le démantèlement et le recyclage de l'installation sont assurés en fin de vie par l'éco-organisme PV Cycle.

Le projet de parc solaire est porté par la coopérative d'énergie renouvelable Enercoop Midi-Pyrénées, qui bénéficie d'un bail emphytéotique lui permettant l'usufruit du terrain. Enercoop Midi-Pyrénées est une structure d'intérêt collectif, qui a pour but la transition énergétique citoyenne. Le parc solaire est financé par les 3400 sociétaires actuels d'Enercoop Midi-Pyrénées.

Tout un chacun peut choisir Enercoop comme fournisseur d'électricité pour acheter cette électricité verte et peut (s') investir dans le projet s'il le souhaite.

Enercoop

La pisciculture du Blagour nous informe qu'elle poursuit sa fabrication de produits festifs à base de truites sur commande au 05 65 37 83 93.

Monsieur Quentin Leherle, ostéopathe vient de s'installer à Gignac dans le nouveau cabinet médical auprès de deux kinés. Après cinq années d'études, et après avoir effectué deux cent cinquante consultations lors de sa formation, le fils d'Annie et Luc Leherle, qui habitent à Borie, propose également des soins à domicile sur rendez-vous. L'ostéopathie est une médecine naturelle visant à comprendre les causes des symptômes, via une analyse des différents systèmes du corps humain dans leur ensemble (ossature, tissus, articulations, viscérales…) Il est joignable au 06 48 39 61 00 ou au 05 65 37 00 16.

Etat civil

Décès :

Le 2 décembre de Léopold Paoletti habitant à Lamothe Timbergue.

Sincères condoléances à la famille